

ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- En contrat de professionnalisation :
- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française – niveau 3e

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 3 ans (1890 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Chef d'équipe
- > Maçon

OBJECTIFS

Étude et préparation de l'intervention

- Analyser les informations liées à l'intervention
- Produire des documents écrits et graphiques
- Choisir et quantifier des matériaux et matériels
- Évaluer les besoins en main d'oeuvre

Réalisation des ouvrages

- Organiser l'intervention
- Sécuriser l'intervention
- Encadrer une équipe
- Relever et implanter un ouvrage
- Réaliser des travaux de déconstruction
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des ouvrages en béton armé

Contrôle et suivi des ouvrages

- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Réceptionner des approvisionnements
- Communiquer les données de suivi de travaux

CONTENU

Domaine professionnel

- Les sources d'information et les supports de communication
- Les pièces écrites et graphiques d'un dossier d'exécution
- Les intervenants et le phasage d'un projet de construction
- La transition écologique dans la construction
- La prévention des risques professionnels
- La gestion d'une équipe sur chantier
- Les systèmes constructifs
- Les matériaux
- Les matériels
- Le relevé et l'implantation des ouvrages
- La démarche qualité sur chantier

Domaine Général

- Economie – gestion
- Prévention, santé, environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : Anglais
- Français
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation à l'habilitation électrique B0 Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BF-HF Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Opérations portant sur la réception/vérification et maintenance d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Application des principes de prévention des risques CMR

LIEU DE FORMATION

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
2de : 1 semaine en centre de formation / 2 semaines en entreprise
1e et Terminale : 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs :

année de 2de : 8820€ nets de taxe
année de 1e : 12600€ nets de taxe
année de Terminale : 12600€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/85

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U2 Étude et préparation de l'intervention
- U31 Réalisation des ouvrages
- U32 Contrôle et suivi des ouvrages

> Domaine général :

- U33 Économie – gestion
- U34 Prévention - Santé – Environnement
- U11 Mathématiques
- U12 Sciences physiques et chimiques
- U4 Langue vivante
- U51 Français
- U52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- U6 Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 Éducation physique et sportive

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 41940). Des bénéfiques, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 22/02/2026. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP40008 - BAC PRO - Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Maçon
- > BP Métiers du Plâtre et de l'isolation
- > Titre professionnel Chef d'équipe gros œuvre
- > BTS Bâtiment
- > BTS Études et Économie de la Construction
- > BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état